



# La construction de logements

La Communauté d'Agglomération accompagne la production de logements abordables sur son territoire, soit en apportant des financements (pour le logement locatif social), soit en délivrant des agréments (pour l'accès sociale à la propriété) qui permettent aux constructeurs de bénéficier de certains avantages (par exemple des taux de TVA réduite) en échange du plafonnement des loyers.

La Communauté assure également une action d'information et d'accompagnement auprès des différents acteurs de l'habitat du territoire pour promouvoir le logement abordable.

## LIENS UTILES

[➤ L'Amélioration de l'habitat privé](#)



**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL  
DE SEINE**

297, rue Rousseau Vaudran  
CS 30187 - 77 198 Dammarie-lès-Lys

Téléphone:  
01 64 79 25 25

HORAIRES :  
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30